

Damien Rieu, ex-militant de Génération Identitaire, traîné au tribunal par Xavier Bertrand !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 17 septembre 2022

Les Opérations islamiques de Xavier BERTRAND

- La promotion du voile islamique**
sur une affiche du Bâtier du Nord, financé par la Région
- La chaîne WEO qui fait la promotion de l'imam salafiste Boussena**
qui soutient Tariq Ramadan financé par la Région
- Une application halal**
financé par la Région
- Une radio islamique**
qui fait la promotion du CDF financé par la Région
- Le sulfureux lycée islamique**
Avenches des «Frères musulmans» financé par la Région
- Les subventions à l'association islamiste AIR**
par Guillaume Delbac, Maire de Foubex et Vice-Président de la Région et par la Région

1 Xavier Bertrand
2 Amar Lasfar

«Par sa visite au lycée et ses déclarations lors des débats de la campagne des Régionales, le Président de la Région a bousillé l'écrit de l'édifice pour le travail accompli dans notre établissement.»
Lycée Avenches - 06/19

«Appeler à Allah est un devoir que la charia impose à tout musulman (...) Les joies ont soumié l'Occident (...) La 3^{ème} option d'islamisation est une politique (...) transmettre le message d'Allah par un coup d'État. Par un travail politique consistant à infiltrer les conseils municipaux, les parlements, et à nous emparer du pouvoir politique (...) Ça fait partie de la stratégie de conquête (...) La force mal utilisée, si elle n'est pas utilisée au moment opportun et au bon endroit, devient une tare, provoque la discorde et nuit à l'Umma Islamiya.»

Amar Lasfar - Président du Lycée Avenches qui a été financé par la Région Hauts de France
Président de l'UDF - Frères Musulmans, organisation charriée terroriste dans de nombreux pays



Tract diffusé par

Damien Rieu lors des dernières élections régionales en 2021.

Le procès s'est tenu ce 6 septembre mais à toutes les chances de ne pas avoir de suite, 20 minutes en fait relation...

Lille : L'identitaire Damien Rieu jugé pour un tract accusant Xavier Bertrand de collusion avec les islamistes

Mikaël Libert le 06/09/22

PROCES Le président des Hauts-de-France avait assigné Damien Rieu, proche d'Eric Zemmour, en juin 2021, après que ce dernier a diffusé sur Twitter un tract du RN intitulé « Les 6

pêchés islamiques de Xavier Bertrand » au cours de la campagne des élections régionales.

Résumé :

- Xavier Bertrand (DVD) a poursuivi en justice Damien Rieu (Reconquête !) pour diffamation.
- Les propos reprochés au prévenu, soutien du RN à l'époque, remontent à la campagne pour les dernières élections régionales.
- Un procès qui pourrait se solder par un non-lieu en raison d'un risque de prescription dans la procédure.

Ce n'est pas dans un contexte apaisé que s'est tenu, ce mardi, à Lille, le procès de [Damien Rieu](#), ancien militant identitaire, ancien proche du RN et actuel membre du parti d'Eric Zemmour, Reconquête !. Alors que l'affaire de [l'imam Iquioussen](#) est encore fraîche, alors que s'ouvre le [procès de l'attentat de Nice](#), Damien Rieu devra répondre de diffamation envers le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand. Ce dernier l'avait en effet poursuivi en justice après la diffusion, au cours des dernières élections régionales, d'un tract intitulé « Les 6 pêchés islamiques de Xavier Bertrand ».

Lors des élections régionales de juin 2021, qui ont permis à Xavier Bertrand d'être réélu, Damien Rieu, cofondateur de [Génération identitaire](#), un mouvement d'extrême droite dissous en mars 2021, faisait campagne sur les réseaux pour le candidat du RN, Sébastien Chenu. Très actif sur Twitter, où il avait déjà surnommé son adversaire « [l'imam Xavier Bertrand](#) », Damien Rieu avait relayé un tract du RN accusant l'ancien ministre de financer, soutenir ou promouvoir l'islam, voire l'islamisme. Des accusations que l'identitaire, [habitué des procès en diffamation](#), a réitérées dans une vidéo, publiée dimanche sur Twitter.

La vidéo en question :

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/09/xavierbertrand-islamodroitiste.mp4>

Xavier Bertrand ne conteste pas « la base factuelle suffisante »

A l'audience, seul le prévenu était présent. Mais il n'a pas eu la tribune politique qu'il aurait pu espérer. En effet, dans sa plainte de 22 pages, Xavier Bertrand ne conteste pas « la base factuelle suffisante », à savoir les 6 faits dénoncés par le tract, souligne maître Pierre-Vincent Lambert, avocat de Damien Rieu. Toujours selon la défense, le président de région les reconnaît même, « au moins pour la subvention du lycée Averroès et la radio islamique, puisqu'il a voulu supprimer ces subventions ». Sur le fondement de ces « 6 pêchés », même l'avocat du plaignant estime que ce n'est pas à lui « de dire si c'est vrai ou faux ».

Pour Xavier Bertrand, ce sont donc les sous-entendus du tract, à savoir le favoritisme et le clientélisme envers l'électorat musulman, qui constituent la diffamation. « Ce tweet visait à dénoncer le double discours de Xavier Bertrand. Celui des plateaux télé où il met en garde contre l'islamisme, et ses actes, quand il finance de telles associations », argumente Damien Rieu. Eric Morain, avocat du président de région, y voit plutôt une attaque personnelle, « parce que Xavier Bertrand a toujours fait montre d'une opposition rude et ancienne au Front national* ».

* : *petit bras l'avocat !*

Possible prescription

De toute façon, il y a fort peu de chances que le procès débouche sur autre chose qu'un non-lieu. Tant l'accusation que la défense et le parquet s'accordent sur un problème de prescription, la procédure ayant pris cinq mois lorsqu'elle aurait dû n'en demander que trois*. Un délai que Me Morain

tente notamment de mettre sur le dos de Damien Rieu, lequel refuse de donner son adresse pour des « questions de sécurité ». « Je ne veux pas finir comme Salman Rushdie », a-t-il lancé au tribunal. **Délibéré le 11 octobre.**

** : il suffit de s'adresser à son avocat !!!*

Et question supplémentaire : Xavier Bertrand va-t-il porter à nouveau plainte contre Damien Rieu pour sa vidéo ?